

Fête nationale : l'administration pénitentiaire célèbre 10 ans de participation au défilé du 14-Juillet

10.7.2026 - | Ministère de la Justice

L'administration pénitentiaire participera pour la dixième année consécutive au défilé militaire du 14 juillet sur les Champs-Élysées. Cette présence témoigne de la reconnaissance du rôle essentiel des plus de 46 000 agents de l'administration pénitentiaire, troisième force de sécurité intérieure du pays, au service de la sécurité des Français. L'administration pénitentiaire a franchi cette année une étape majeure avec sa transformation en direction générale de l'administration pénitentiaire (DGAP) voulue par M. Gérald DARMANIN, garde des Sceaux, ministre de la Justice.

La création de la direction générale consacre la place centrale de l'administration pénitentiaire dans la chaîne pénale et de sécurité et souligne l'engagement quotidien de ses personnels aux côtés de l'autorité judiciaire, des forces de sécurité intérieure et de l'ensemble de ses partenaires nationaux et territoriaux.

Nouvellement nommé à la tête de cette administration, Pascal COURTADE a pour mission de poursuivre les nombreuses réformes lancées par Gérald DARMANIN au sein de la DGAP : lutte contre la criminalité organisée, création des prisons de haute sécurité, création des prisons modulaires, mise en œuvre des préconisations issues des États généraux de l'insertion et de la probation (EGIP), mise en œuvre du plan de sécurisation des établissements pénitentiaires, lutte contre les téléphones portables en détention...

49 personnels pénitentiaires représenteront l'engagement de toute une administration

Le 14 juillet, 49 personnels pénitentiaires porteront les couleurs de leur administration lors du traditionnel défilé militaire. Ils seront menés par **Fabienne Gontiers, cheffe d'établissement du centre de détention de Tarascon, qui a été désignée cheffe de corps.**

Ces 49 agents défilants et trois agents suppléants ont été **sélectionnés parmi 219 candidatures**, à l'issue d'une semaine d'épreuves physiques et mentales organisées à l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) à Agen. Les agents retenus ont ensuite bénéficié de deux semaines de préparation à l'ENAP, avant de rejoindre la base militaire de Satory près de Paris, où ils participent depuis le 6 juillet aux répétitions du défilé national.

Pour la deuxième année consécutive, des représentants des **équipes cynotechniques** de l'administration pénitentiaire participeront au défilé. Ces équipes spécialisées, déployées depuis 2006, utilisent des chiens formés pour détecter les substances et objets illicites en détention et participent à la sécurisation de grands événements. L'administration pénitentiaire est dotée de trois unités cynotechniques situées à Lyon, Paris et Toulouse. 36 agents composent aujourd'hui les unités cynotechniques dont 19 conducteurs, accompagnés de leurs chiens, 8 assistants techniques et 2 moniteurs-dresseurs.

Surveillant pénitentiaire : une carrière avec de nombreuses spécialisations et évolutions

L'administration pénitentiaire compte plus de 46 000 agents, dont près de 30 000 personnels de

surveillance.

Le métier de surveillant est accessible au niveau du baccalauréat (général et technologique) et offre de nombreuses perspectives d'évolution. Tout au long de leur carrière, les agents peuvent accéder à des fonctions d'encadrement ou se spécialiser dans des missions variées, **après concours internes ou formations spécifiques**.

Parmi les principales spécialisations possibles :

- **Équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS)** : unités spécialisées de réaction rapide intervenant pour rétablir l'ordre et renforcer la sécurité en détention.
- **Équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP)** : missions de sécurisation des établissements et de leurs abords, extractions médicales et transferts.
- **Unités cynotechniques (brigades canines)** : détection des substances et objets illicites et participation à la sécurisation de grands événements.
- **Autres spécialisations** : armurier, moniteur de sport, référent du renseignement pénitentiaire, chargé de la surveillance électronique, formateur des personnels, etc.

La formation dure 8 mois à l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) à Agen et **est rémunérée 1 441 € nets mensuels**, hors primes. **Les élèves sont logés gratuitement pendant toute la scolarité.**

À l'issue de la formation, **la rémunération nette mensuelle pour ces fonctionnaires désormais de catégorie B est de 2 088 € net** (hors primes et heures supplémentaires). Au cours de leur carrière, **le niveau de rémunération augmente régulièrement pour atteindre 3 149 € net** (hors primes et heures supplémentaires) **pour le grade le plus élevé.**

Les réformes récentes ont également **accéléré l'évolution des carrières.**

En 2026, le ministère de la Justice poursuit son effort de recrutement avec l'ouverture de près de 2 000 nouveaux postes de surveillants pénitentiaires. Après une première campagne d'inscriptions au concours de surveillants en début d'année, **une seconde s'ouvrira du 24 août au 16 octobre avec 1 000 postes à pourvoir.**

Le 1^{er} janvier 2024 a marqué une étape majeure avec la réforme statutaire et indemnitaire concernant l'ensemble des corps, au sein de laquelle les surveillants pénitentiaires sont fortement revalorisés et désormais recrutés en catégorie B, au niveau du baccalauréat.

Depuis 2024, tous les postes offerts aux concours ont été pourvus avec un record de candidatures.

Sur la seule période allant du 1^{er} janvier 2024 au 6 juin 2026, ce sont ainsi près de 3500 nouveaux surveillants qui ont rejoint ou rejoindront les établissements pénitentiaires de toute la France.

<https://www.justice.gouv.fr/actualites/espace-presse/fete-nationale-ladministration-penitentiaire-celebre-10-ans-participation-au-defile-du-14>